

CHARTRE

A remplir par l'utilisateur (toutes les rubriques sont obligatoires) : imprimer, remplir et scanner uniquement la page 1 et l'envoyer par mail à u1016-cybio@inserm.fr. Lire le règlement intérieur (pages 2 à 4). Signer la page 1 équivaut à accepter le règlement intérieur.

NOM, Prénom			
E-mail			
Statut (stagiaire, CDD...) et durée			
Département IC ou Institution + adresse			
Appartenance	Institut Cochin <input type="checkbox"/>	Académique UPD* <input type="checkbox"/>	Académique hors UPD <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>
Chef d'équipe			
Projet			
OGM	Confinement	N° agrément (joindre copie) :	Date :
Agréments (joindre copie)	Pvt humains : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Animaux : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, N° : _____
Gestionnaire (nom + adresse mail)			

*UPD : Université Paris Descartes

MAD **Prestation de service**

L2 829	Accuri C6	xCELL-igence	ARIA	Astrios

Pièce 314	LSR II	Fortessa	Accuri C6

Cassini	Fortessa	ARIA

Prestation	Tri	Multidosage	Prolif	Autre

Date et signature de l'utilisateur	Date et signature du chef d'équipe

Date de création / modification : 27/05/2019

PRCYBIO/F/001/14

Cette charte définit :

- les engagements de la plate-forme,
- les règles de base que tout utilisateur de la plate-forme doit respecter,
- le fonctionnement général de la plate-forme.

 Elle fait office de règlement intérieur de la plate-forme .

Coordonnées de la plate-forme

Responsable : Muriel Andrieu.

Institut Cochin, Plate-forme de Cytométrie et d'Immuno-Biologie

Bâtiment Gustave Roussy, 3ème & 8ème étages

Bâtiment Cassini, 6ème étage

27, rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS

Tél : 01 40 51 65 08 / 66 20

Email : u1016-cybio@inserm.fr

Conditions générales d'utilisation

Toute personne envisageant d'utiliser un ou plusieurs appareils de la plate-forme devra en faire la demande auprès de celle-ci. Elle et son chef d'équipe devront lire, accepter et signer cette charte d'utilisation ainsi que les procédures qui s'y rattachent. Elle devra avoir suivi **une formation validée par la plate-forme** (voir site internet de la plate-forme) sur le ou les appareils avant de les utiliser seul.

Horaires d'accueil : 9h30-17h30. En dehors de ces horaires, les utilisateurs peuvent avoir accès aux équipements mais de façon autonome. **L'extinction des appareils est à la charge du dernier utilisateur qui doit s'assurer qu'il est bien le dernier.**

Pour les appareils qui ne sont pas situés en L2, aucun échantillon pathogène non fixé n'est autorisé. Il est **obligatoire** de préciser la nature des cellules, la classe des pathogènes et des OGM sur la fiche de suivi des appareils.

L'utilisateur s'engage à posséder tous les documents réglementaires qui autorisent l'utilisation de ses échantillons, notamment les agréments OGM, les autorisations et consentements des patients pour les prélèvements humains ou l'agrément du comité d'éthique dans le cas d'utilisation d'animaux.

Comme les autres plate-formes de l'Institut, son activité est organisée dans le contexte d'une démarche qualité (certification iso 9001 depuis octobre 2012).

Date de création / modification : 27/05/2019

PRCYBIO/F/001/14

Remerciements - Collaboration

Pour valoriser l'activité de la plate-forme et favoriser son développement, il est **indispensable** que son activité soit explicitement reconnue. Cette reconnaissance peut se traduire, dans les publications, par la mention « data acquisition and/or data analysis were performed on the Cochin Cytometry and Immunobiology Facility » dans la rubrique Matériels & Méthodes, et/ou « the authors greatly acknowledge _____ of the Cochin Cytometry and Immunobiology Facility » dans les remerciements. Lorsque la participation des membres de la plate-forme a été **décisive, leurs signatures doivent être envisagées**.

Merci également de nous indiquer les références des publications incluant des données obtenues grâce à la plate-forme.

Réservation des appareils

La réservation des appareils est obligatoire et se fait grâce au centre de réservation sur l'intranet de l'Institut Cochin ou en contactant la plate-forme directement si ce mode n'est pas disponible. Afin de ne pas saturer les appareils, les réservations ne sont ouvertes **qu'un mois à l'avance et limitées à 3 heures par créneau entre 9h et 18h pour les cytomètres en flux.**

Toute annulation devra faire l'objet d'un mail à reservation.u1016@inserm.fr et si elle intervient dans les dernières **48 heures**, elle sera facturée quel que soit le motif.

Pour le tri cellulaire, chaque nouveau projet doit au préalable être présenté par l'utilisateur et son chef de projet au responsable de plate-forme au cours d'un RDV. Les réservations se font ensuite via le formulaire en ligne https://docs.google.com/forms/d/1jDxh_HD8ALSlpQC5DEvxSoH7VTHvva5cqy9rDYGDsJE/viewform?usp=send_form, seuls les utilisateurs autonomes peuvent réserver directement sur intranet.

Utilisation des équipements

Les utilisateurs s'engagent à :

- Suivre scrupuleusement les procédures d'utilisation disponibles près de chaque appareil : chaque utilisateur est tenu de respecter les conditions d'utilisation (notamment lavages/décontaminations) ;
- Signaler obligatoirement tout incident au personnel de la plate-forme. La personne inscrite au créneau de réservation sera tenue responsable en cas de problème lié à une utilisation incorrecte pendant cette période ;

Date de création / modification : 27/05/2019

PRCYBIO/F/001/14

- Pour le travail en L2 et l'utilisation des équipements qui s'y trouvent, les utilisateurs devront respecter scrupuleusement la procédure qui s'y rattache.

Données

Aucune sauvegarde des données n'est faite par la plate-forme. Chaque utilisateur doit **impérativement récupérer** sur clé USB, disque dur externe, CD ou DVD ses données en fin d'acquisition. Il doit également veiller à **exporter ses données selon la procédure** sur le disque dur externe **La Cie** où **elles seront stockées 6 mois (détruites au-delà sauf mention « ne pas effacer ».)**.

Pour les équipements fonctionnant avec le logiciel DIVA, **les « experiments » de plus de 1 mois sont supprimées des sessions.** Cependant la plate-forme décline toute responsabilité en cas de perte.

Facturation

La facturation est trimestrielle **en fonction du temps réservé sur intranet**, et/ou pour certains appareils « à la plaque 96 puits ». Pour les prestations de services ou les assistances, elles sont facturées à l'heure. Les sommes perçues permettent de couvrir l'essentiel des coûts de maintenance et de fonctionnement. Les tarifs sont réajustés une fois par an et disponibles sur le site internet de la plate-forme. Ils sont aussi susceptibles d'être modifiés sans préavis en cours d'année.